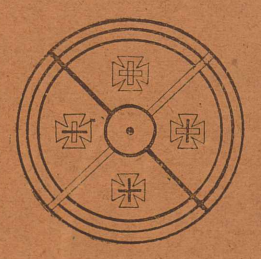
# PRINCIPES DE SOCIOLOGIE

## SYNTHÉTIQUE





PARIS
CHAMUEL, ÉDITEUR
29, RUE DE TRÉVISE, 29

1894

# PRINCIPES DE SOCIOLOGIE

## SYNTHÉTIQUE



# OUVRAGES DU MÈME AUTEUR

---

*L'Évolution de l'Idée*, 1 vol.
*L'Université libre des Hautes Études*, br.
*L'Initiation*, br.

ARTICLES PRINCIPAUX

*L'Initiation* (Étude psychologique), dans la *Revue des Hautes Études* et dans le *Lotus*.

Dans la revue *L'Initiation* :

Sur le *Monde nouveau*, par l'abbé Roca (Mars 1889).
*L'Acte de Création* (septembre 1890).
Sur *Jeanne d'Arc victorieuse* (mars 1891).
*L'Astrologie* (mai 1892).

EN PRÉPARATION

*L'Instruction intégrale* (programme raisonné d'enseignement synthétique).
*Fraternité ou la Mort.*

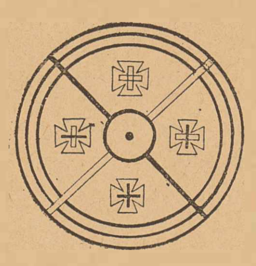
---

F.-Ch. BARLET

# PRINCIPES DE SOCIOLOGIE

## SYNTHÉTIQUE






PARIS
CHAMUEL, ÉDITEUR
29, RUE DE TRÉVISE, 29
1894

# PRINCIPES DE SOCIOLOGIE

## SYNTHÉTIQUE

---

Ceci n'est qu'un bref extrait d'un travail beaucoup plus étendu, mais encore inachevé, sur l'application de l'ésotérisme aux problèmes actuels de la Sociologie. La publication en aurait été retardée jusqu'à maturité plus complète d'une étude aussi délicate, mais les questions en deviennent si pressantes que le moindre effort vers leur solution peut avoir son utilité. Ces simples notes sont donc offertes par l'auteur à ses confrères dans le seul but d'attirer, si elles le peuvent, leur attention et leur discussion sur les développements pratiques de la Synarchie Trinitaire, ou d'activer leurs propres travaux sociologiques.

La vérité, autant que les devoirs d'une affection dévouée, obligent à déclarer que les principes fondamentaux de ces notes ont été élaborés en commun avec deux chers amis : *Papus* et *Lejay* qui, depuis longtemps, se recueillent dans l'étude de ces grandes questions. Plus d'un détail aussi leur appartient, mais

il ne serait pas juste de les rendre responsables des erreurs de développements dont ils ne sont pas coupables. Que le lecteur n'y voie que l'essai d'un humble étudiant, tout désireux de la critique de ses frères ou de ses maîtres.

## I

### OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour nous rendre compte de l'état actuel de trouble social qui afflige, effraye ou désespère tant de bonnes volontés, jetons un coup d'œil sur l'ensemble des sociétés politiques actuelles et passées.

Il s'en présente trois genres principaux :

1° Ou les agglomérations primitives des peuplades sauvages autour d'un *chef* que désigne quelque supériorité réelle, bien que relative : c'est la forme sociale de l'Afrique centrale, de l'Océanie, de l'Amérique intérieure ; des races noire et rouge.

2° Ou les états politiques proprement dits constitués d'après des principes raisonnés formulés dans une loi constitutionnelle (un contrat social) ; résultant des progrès de la civilisation à travers une longue suite de tâtonnements, de révolutions et de luttes.

Ce genre paraît caractéristique de la race blanche.

3° Ou les peuples que rassemble surtout la communauté de croyances religieuses ; comme les Musulmans, la Chine peut-être ; l'Inde au moins dans l'antiquité, et le peuple hébreu dont la dispersion séculaire n'a pu briser l'unité : cette forme paraît caractéristique des Sémites et des Touraniens.

Cette première remarque suggère immédiatement des observations essentielles en sociologie. Elle montre que toute société humaine est sujette à un processus vital, semblable à celui des individus animés; elle naît, prospère et meurt ; un esprit particulier domine cette existence, lui donne un caractère original. On est par là porté à reconnaître, avec une quantité de penseurs illustres de tous les temps, que toute Société humaine est un organisme analogue à l'Être humain, c'est-à-dire constitué d'un corps, d'une âme sensible et intellectuelle, et d'un esprit inspirateur. Il est inutile d'insister sur la démonstration de cette assertion, volontiers admise aujourd'hui ; accentuons seulement d'une remarque facile la distinction de l'*esprit* de chacun des genres sociaux constatés tout à l'heure, afin de faire mieux comprendre ce qu'il est. en quoi il diffère de l'âme.

Le groupement primitif, fondé sur l'instinct et la passion encore aveugle, s'inspire clairement de la *Nature*.

C'est l'*Intelligence humaine*, ou la *Raison humaine* qui domine le groupement constitutionnel.

Pour celui religieux, il se gouverne sur la Foi en un être *Universel*, Immortel et Tout-puissant dans le monde (1).

Ainsi ces types correspondent aux trois principes

---

(1) Le lecteur voudra bien noter que le terme *Dieu* est évité ici, tant à cause de l'indétermination de sa portée, qu'afin de se trouver autant que possible sur un terrain neutre, où les plus positivistes puissent se rencontrer avec les plus religieux. Cette possibilité ne doit point paraître chimérique aujourd'hui, où

radicaux du Monde : l'Universel (l'Etre en soi), l'homme et la Nature.

Notons encore, pour confirmation nouvelle, que chaque peuple, en mourant, lègue à l'Humanité quelque réalisation de l'esprit qui l'animait : l'Inde, l'Egypte, Israël nous ont laissé leurs religions ; la Grèce, Rome, leurs philosophies, leurs sciences, leurs arts et leur organisation sociale (nés des sentiments ou de l'Intelligence, de l'âme humaine) ; la Phénicie, Carthage, Venise, leur industrie, leur commerce, leurs fondations économiques.

Mais, sans nous attarder plus longtemps à ces premières considérations, arrivons à l'étude spéciale des peuples constitutionnels, de race blanche, qui doivent nous intéresser tout particulièrement.

Nous allons retrouver parmi eux les mêmes distinctions encore :

Le groupement autocratique et théocratique y est devenu rare ; il appartient à l'enfance des peuples ; on pourrait peut-être cependant le reconnaître dans la Russie, si jeune encore, dans l'étonnante rapidité de sa croissance, dans la vitalité puissante qu'elle doit à ses fondateurs.

La classe intermédiaire, des sociétés inspirées particulièrement par l'esprit humain, est la mieux caracté-

---

l'on voit *Huxley* déclarer publiquement que l'école évolutionniste doit, sous peine de ridicule, reconnaître que le monde n'a pas d'Unité dans la Notion de la Force ; que son unité nécessite un être d'un Absolu mérite, l'*Être en soi* de Kant (Conférence sur l'Évolution et la Morale. *Revue Encyclopédique* de janvier 1894).

risée ; on en trouve les deux formes ordinaires : Celle qui se rapproche davantage du gouvernement autocratique et des origines se fonde sur l'esprit de domination guerrière ; on la reconnaît dans l'Allemagne actuelle, depuis que la Prusse lui a rendu pour un peu de temps avec l'esprit de conquête le rêve de la domination universelle, du Saint Empire romain ; la maison de Savoie a galvanisé de même l'Italie d'une unité artificielle.

L'autre forme intermédiaire, d'une civilisation plus raffinée, s'inspire du génie industriel et commercial ; elle est superbement représentée par la Grande-Bretagne et les États-Unis.

De ces deux types, le premier conduit, par nature, à une monarchie militaire à tendances absolues (dictatures des Bismarck et des Crispi), sous peine de dissolution ; le second, si bien nommé *Emporocratie* et si bien défini par Fabre d'Olivet, donne une république à tendances aristocratiques (*ploutocratie*) analogue à celle de Tyr, de Carthage et de Venise. L'un et l'autre ne peuvent se maintenir qu'aux dépens de sociétés moins fortes, en étouffant la révolte ou la concurrence par la tyrannie ; par conséquent, avec toutes ses réactions, ses luttes, ses violences, ses vicissitudes.

La France, qui n'a trouvé sa place dans aucun de ces genres, nous offre une particularité bien remarquable. En dépit de ses essais assez infructueux d'imitation anglaise, ce n'est ni l'esprit d'indépendance poussé jusqu'à la tyrannie, ni celui de l'intérêt matériel qui la dominent ; sa révolution n'a pas été enta-

chée, comme celle d'Angleterre, de fanatisme religieux ; elle n'est pas née, comme celle d'Amérique, d'un intérêt mercantile ; elle a été faite au nom d'une trinité mystique : *Liberté*, *Égalité*, *Fraternité*, et l'Europe entière en a été modifiée. Toutes les guerres, toutes les révoltes qui en sont résultées ont eu pour excuse, pour but, l'affranchissement du monde humain avec la foi en son avenir dans la Paix, dans l'Union, dans l'Amour !

La France moderne nous offre donc en réalité le type encore tout jeune du dernier genre de groupement social, celui religieux, mais dans sa forme supérieure, évoluée. C'est ce qui lui vaut la haine des impériaux, la défiance des emporocrates, l'amour des peuples opprimés ou des nations fortes et généreuses qui ont foi dans l'avenir.

Un pareil esprit conduit à la démocratie.

Cependant, et c'est ici une observation capitale, la France paraît plus que toute autre nation menacée par sa situation même, de tant d'incertitudes, de tant de confusion, d'un tel désordre intellectuel ou moral, que beaucoup de ses meilleurs citoyens semblent prêts à désespérer de son salut, de sa vie peut-être ! Des trois termes de sa magnifique devise, elle a réalisé à peu près la *Liberté ; l'Égalité*, les souffrances d'une foule qui l'a fait glisser si facilement de la royauté constitutionnelle au socialisme et à l'anarchie, ne permettent pas de la croire accomplie.

Quant à la *Fraternité*, on l'a si peu comprise qu'elle n'apparaît plus déjà que comme une chimère irréalisable, ou tout au plus comme un simple senti-

ment dont on peut s'inspirer quelquefois, mais qui doit s'effacer devant le progrès de l'intelligence sociale. Phénomène trop négligé, ce n'est plus que dans le cœur des opposants que se rencontre la foi dans la *Fraternité;* c'est d'elle que se réclament, en même temps que d'un matérialisme absolu, les plus fanatiques de nos révolutionnaires, les *Nihilistes* occidentaux qui se sont nommés *Anarchiste :* sainsi la Fraternité survit comme une pure religion dans ces cœurs désespérés, comme une lueur suprême dans les ténèbres de ces intelligences égarées par le doute.

L'explication de cet état singulier de notre siècle est d'une importance capitale en sociologie ; on ne peut cependant que l'indiquer brièvement ici (1). La clef en est dans le principe de la Trinité (ou du quaternaire sa forme réelle) qui va nous expliquer l'évolution sociale.

Deux mots d'abord pour définir ce principe quaternaire. Il se compose de deux termes absolument inverses (par exemple la Force et la Matière) qui tendent cependant à se rassembler et qui, par leur attraction, engendrent un troisième terme bipolaire ; celui-ci cependant est une dualité d'analogie, tandis que les deux premiers forment une dualité de contraires ; leur union par l'intermédiaire du troisième constitue le Mouvement, la Vie.

L'observation montre que cette Vie s'accomplit d'après la loi suivante : Le *Principe actif,* dont l'es-

---

(1) La démonstration historique en sera donnée plus en détail dans le livre en préparation : *Fraternité ou la Mort.*

sence est l'*Unité* avec la spontanéité, s'impose d'abord au *Principe passif* qui l'attire par son essence infiniment multiple et inerte ; celui-ci absorbe celui-là qui progressivement se dissémine, se subdivise dans chaque atome pour l'animer. C'est le premier temps du processus vital : l'*Involution*. Il est suivi d'un état de confusion, d'effervescence, de trouble où chaque atome ainsi vivifié entre en lutte de spontanéité avec les atomes voisins.

Mais cet état de trouble n'est que temporaire ; instruit par la collision même des appétits, des volontés, l'atome reconnaît de mieux en mieux, prend progressivement conscience de l'Esprit qui l'anime; il en résulte une suite croissante d'unions, de synthèses, de tendances à l'Unité ; cet esprit, c'est la *Fraternité*, l'Amour. Le mouvement qu'il produit est le dernier temps du processus vital, l'*Evolution*, qui tend à réaliser l'Absolue Unité dans la multiplicité infinie par la formation progressive d'*individualités* de plus en plus synthétiques (1).

Chacune de ces individualités se trouve ainsi constituée, sur le type trinitaire : d'un *corps*, qui est le groupe de ses éléments formels ; d'une *âme*, ensemble des appétits et de la conscience qui la poussent vers de nouveaux progrès, et d'un *esprit*, principe constitutif et protecteur de son unité.

Notre science positive vient de découvrir et de reconstituer admirablement cette loi d'*Evolution* dans

---

(1) Voir l'ouvrage d'Edmond Perrier sur les *Colonies animales*.

le monde des animaux terrestres ; elle ne pouvait voir l'*Involution* qui l'avait précédée pour fixer la *Force* à chaque atome de matière. Mais ce phénomène que le temps a mis hors la portée de notre vue dans le monde matériel, nous pouvons l'observer encore dans le monde intellectuel (2) et dans celui de la vie sociale.

Bornons-nous à l'indiquer par une revue très générale du progrès dans la société humaine.

On s'accorde aujourd'hui à en voir les débuts dans l'attroupement autour d'un chef acclamé. C'est par son génie que celui-ci s'impose à ses compagnons, comme nous l'apprennent toutes ces légendes des Créateurs de peuples, considérés comme *des Dieux*, pour avoir enseigné les premiers rudiments de toute civilisation : l'industrie, la culture, le langage et la religion, première conscience métaphysique.

Puis les intelligences, en se développant, ont accusé un certain nombre d'*individualités* en deux sens : les unes à tendances supérieures ont produit la noblesse et la domination militaire ; les autres, plus près de l'instinct et de la pratique, se sont adonnées à l'industrie ou au commerce. Au-dessous d'elles et dominée par elles a continué de végéter la foule des travailleurs qui n'avaient pu s'élever à ce niveau. Ainsi sont nées les deux classes intermédiaires.

Mais l'Esprit qui, au début, n'avait animé que les *Dieux*, continuant à se répandre dans la masse des individus comme un levain, en anima un nombre tou-

---

(2) L'auteur du présent essai a tenté d'en faire la démonstration détaillée pour le monde intellectuel dans l'*Essai sur l'Evolution de l'Idée* (Chamuel, éditeur).

jours croissant, les vivifiant de sa spontanéité, y créant l'esprit d'indépendance, de *liberté*, d'*égalité*, bouleversant les sociétés dans la fermentation des luttes, des rivalités, des guerres, des révolutions. Enfin, de ce bouillonnement même sort l'idée d'*Unité*, de synthèse, essence première de l'Esprit, qui, par l'excès même des rivalités, par les lenteurs de leur équilibre incertain, appelle la *Fraternité*.

C'est la quatrième étape à laquelle nous arrivons, la France en tête.

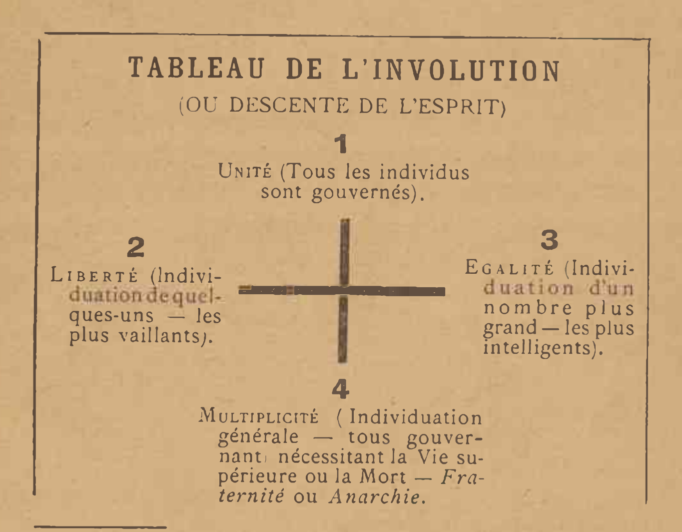
Il s'y présente une difficulté particulière, pleine de dangers. L'Esprit a perdu, pour ainsi dire, sa propre unité en disparaissant dans la multiplicité de l'individu ; ce n'est plus lui qui peut agir, c'est à la spontanéité de chaque personnalité pour laquelle il s'est sacrifié, qu'il appartient maintenant d'accomplir la synthèse suprême, et, si ces personnalités échouent en cette tâche divine, leur société périt, tombe en poussière, se décompose ; c'est au profit d'une autre plus digne que le cycle recommence. Les anciens avaient résumé fort ingénieusement cette théorie dans le mythe d'Osiris, massacré par Typhon, mis en pièces et reconstitué par Isis après mille efforts sans cesse contrariés.

Ainsi, quand arrive l'apogée de cette période, la Mort est comme en lutte avec la vie supérieure ; *il faut* vaincre par la *Fraternité* ou mourir dans *l'Anarchie* (1).

---

(1) Les anarchistes et les nihilistes de tout temps sont des sensitifs particulièrement capables de percevoir la présence simul-

Deux tableaux de forme quaternaire vont faire comprendre d'un coup d'œil cette action simultanée d'Involution de l'Esprit actif et d'Évolution du Monde inerte appelé à la Vie.




tanée de ces deux puissances divines : la *Mort* et la *Vie*, mais sans pouvoir en percevoir les rôles respectifs.

Quand un Être individuel ne peut, par ses propres efforts, atteindre le degré suprême de perfectionnement qui est le but de la vie, la Nature le transporte dans un milieu nouveau où son progrès puisse se poursuivre vers ce but, quoique plus lentement; c'est l'office de la Mort : les descendants du défunt aidés de son héritage, poursuivent après lui la marche invincible de la Vie universelle dans le monde d'où il est retiré parce que sa présence y serait une entrave. Il y pourrait subsister beaucoup plus longtemps, si par un effort extraordinaire, il avait su se rendre utile à cet universel progrès. Telle est la tradition de tous les temps; la Mort est la loi générale de l'homme terrestre à cause de sa faiblesse.

Mais il est moins difficile, surtout à mesure que l'Humanité avance en âge, de prolonger la vie sociale d'un peuple par

## TABLEAU DE L'ÉVOLUTION
(OU ASCENSION VERS L'UNITÉ)

**4**

INDIVIDUALISME ÉGALITAIRE (formation de la Plèbe ou 4e classe), démocratie complète. Fraternité ou Mort de la Nation.

**2**

AUTOCRATIE MILITAIRE (formation de la Noblesse. 2e classe sociale) (Ex.·. la Grèce et Rome).

**3**

EMPOROCRATIE (formation de la bourgoisie. 3e classe sociale), tendances républicaines (Ex.·. les peuples modernes.

**1**

UNITÉ de la foule dans l'ignorance (formation du Sacerdorce, 1re classe sociale).
AUTOCRATIE RELIGIEUSE (théocratie) Ex.·. L'Asie antique.

## II. — L'ORGANISME SOCIAL

Les considérations précédentes ont fait voir le rôle primordial de la *Fraternité ;* elles ont montré aussi que la Fraternité est le Principe qui transporte le mobile de la conduite sociale, de l'Individuel à l'Univer-

---

adaptation convenable au progrès général : il est surtout bien plus avantageux de le faire puisqu'une nation est un élément d'ordre supérieur de l'Humanité. La Mort d'une Nation exigeant l'éducation par la fatalité d'une Nation nouvelle et orpheline ne peut que retarder le progrès universel.

Aujourd'hui la *Fraternité*, qui déjà commence à s'accomplir, est la Puissance qui s'offre à nos volontés, pour sauver chacune de nos sociétés de la Mort, de l'*Anarchie*, et se sauver elle-même avec elles de longues angoisses.

sel, pour réaliser la synthèse seule capable de conserver l'Unité de la masse. Mais cette notion très vague encore ne nous dit rien sur les moyens simples et immédiatement pratiques d'accomplir la synthèse sociale. Pour les connaître, il faut d'abord étudier d'un peu plus près l'être social considéré comme un organisme vivant et progressif.

Le plan même d'une pareille étude demande des considérations spéciales, à cause de la nature particulière de cet organisme.

Les biologistes qui jusqu'ici n'ont entendu trouver d'autres lois que celles de la *Nature naturée*, c'est-à-dire de la fatalité, ont dû les chercher spécialement là où elle agit sans perturbation d'aucune force spontanée ; dans la sphère de la vie matérielle, seule. C'est même encore de là qu'ils tendent à s'élever jusqu'à la découverte de la finalité des êtres, comme l'a tenté particulièrement Darwin.

Notre méthode doit être précisément inverse, parce que c'est la finalité de la société qui doit en déterminer l'organisation. Est-ce en effet dans la *Nature* que l'on place cette finalité, on voudra qu'il soit donné à chacun selon ses besoins, selon ses désirs même. A l'opposé est-ce en *Dieu*, on voudra que chaque personnalité se résigne à l'absolutisme d'un pouvoir indiscutable. Veut-on que l'*Homme* seul soit la fin de la société, alors, pliant tout, soit aux données de sa raison logique, soit aux impulsions de sa passion, ou l'on se constituera selon les rigueurs de la formule économique et juridique, ou l'on abandonnera la direction de toutes choses aux fluctuations d'une ma-

jorité ondoyante et diverse, exploitée par quelques habiles.

N'est-ce point là le tableau des doutes qui luttent en l'âme troublée de notre siècle, parce qu'il n'est pas assuré de la finalité sociale ? C'est que nous touchons ici à une observation capitale :

L'organisme animal est constitué d'éléments à peu près dénués de toute spontanéité ; l'Esprit qui les anime, cet *Inconscient*, si bien analysé par Hartmann, agissant pour eux, les plie presque invinciblement à la synthèse, à la *Fraternité* dont dépend l'intégrité de l'individu ; c'est ce qui permet au biologiste naturaliste d'entrevoir la fin de l'organisme, de fonder une *physiologie psychologique*.

Cependant, à mesure que la spontanéité s'accroît, la fatalité s'efface devant la volonté ; les *maladies* se multiplient jusqu'à ce que l'*Intelligence*, se formant à la rude école de l'expérience, aidée de la *Raison* providentielle, se rapproche des lois universelles, accomplisse elle-même l'orientation Fraternelle de l'organisme où elle se développe. En cet être intelligent et raisonnable comme est l'homme, le moral et le physique, presque égaux, rendent la *psychologie* aussi indispensable au savant que la *physiologie*.

Dans l'Être Social, qui est d'un degré supérieur à l'Homme, il faut aller plus loin encore. Ici les éléments premiers sont des hommes, non plus des cellules dominées par la fatalité de l'Inconscient, et l'Universel veut qu'au moins, dans une certaine mesure, ce soient ces Hommes individuels qui construisent l'organisme social. Ils peuvent tellement le

modifier, le réduire, qu'un des organes soit à peu près entièrement supprimé (la tête, comme dans la démagogie, — les organes nutritifs, comme dans le despotisme capricieux, — le cœur, comme dans certaines lois économiques, etc...) Sans doute de pareils excès ne sont pas sans maladies, mais la Providence fait à l'homme le crédit d'une longue expérience pour rectifier ses erreurs et s'élever jusqu'aux lois de la Vie Universelle à laquelle elle le convie.

Il faut donc ici faire dominer la *psychologie* sur la *physiologie*, s'élever d'abord autant qu'on le peut dans la communion avec la Puissance Suprême afin de l'imiter et de la satisfaire dans la construction de l'œuvre de vie qu'elle nous accorde.

Toute notre étude doit être dominée par la *psychologie ;* à l'inverse des naturalistes, nous ferons de la *psychologie physiologique*.

Sous le bénéfice de ces observations, nous allons voir quels éléments sont à notre disposition, quelles combinaisons nous en pouvons faire, quelle psychologie elles engendrent, et, par suite, quelle doit être la structure actuelle de l'organisme.

## III. — Organographie sociale.

Avant d'arriver aux organes, nous devons d'abord nous rendre compte des fonctions sociales ; la psychologie en introduit quelques-unes de plus qu'on n'en compte ordinairement en biologie animale. Nous en trouvons, en effet, de trois sortes : 1° Fonctions de *nutrition ;* 2° fonctions de *relation ;* 3° fonctions d'*évolution*.

Aux premières correspondent tous les problèmes de l'*Économie* (création, distribution, capitalisation des richesses privées ou publiques).

Les fonctions de relation sont doubles : les premières plutôt passives consistent :

1° Dans la *sensation* interne ou externe des émotions et des besoins ; elle s'exerce par les représentants des membres individuels (députés) et ceux de la Société auprès des autres sociétés (consuls et diplomates en tant qu'agents d'information) ;

2° Dans la *translation*, ou immixtion d'une société dans la vie d'une autre dans le but d'en profiter pour soi-même (elle s'accomplit par les mêmes agents, consuls ou diplomates, en tant que protecteurs et gouverneurs de leurs nationaux).

Le second genre de fonctions de relation — celles actives — comprend :

1° Les fonctions de *combativité* (armes offensives et défensives et contentieux : armée, police, magistrature)

2° Celles de *reproduction* de l'individu ou de l'ensemble (questions de famille, de naturalisation, de colonisation), et, comme extension, celles d'*éducation* du citoyen en tant que citoyen, de propagande, d'apostolat des principes de la nation.

On approche ainsi des fonctions supérieures.

A celles de relation correspond l'ensemble d'organes (ou système), nommé *Gouvernement*.

La troisième classe de fonctions, celles d'*Évolution*, est triple encore :

Elles ont d'abord pour but minimum de faire passer l'agrégation de l'état de simple groupement à

celui de société, d'organisme vivant, en en reliant les éléments dans un esprit commun (de nutrition, de conquête, ou de domination, soit matérielle, soit spirituelle, etc...). C'est le *principe vital* de la société.

La seconde de ces fonctions consiste à conserver et même à développer la société ainsi formée : c'est celle *politique* (direction de la Cité) qui peut être active ou passive.

Enfin la troisième est celle qui tend à élever la société de l'état de simple unité individuelle au rang d'élément d'une synthèse de degré immédiatement supérieur (par exemple à faire de la corporation un être social, de faire entrer une nation dans une fédération, etc...), ou surtout à en faire un élément de la vie universelle. C'est alors la fonction supérieure, la création de l'Esprit d'une nation, qui en assure l'immortalité au moins dans la mémoire des hommes.

Rassemblons cette énumération dans un tableau synoptique :

| | |
|---|---|
| *Fonctions de nutrition* (Pouvoir économique) | Création de la richesse (Economie industrielle et publique). |
| | Distribution de la richesse (produit ou capital). |
| | Condensation de la richesse (ou capitalisation). |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Fonctions de relation* — (du Pouvoir temporel) | PASSIF | Sensation | Représentation des besoins individuels. | | |
| | | | Informations diplomatiques et consulaires. | | |
| | MIXTE | Translation | Utilisation des ressources extérieures avec l'aide des consuls et des diplomates. | | |
| | | Lutte (ou hygiène) | Police, magistrature, armée. | | |
| | ACTIF | Développement | Reproduction | intérieure (famille). | |
| | | | | extérieure | Naturalisation. |
| | | | | | Colonisation. |
| | | | Education du citoyen. | | |
| | | | Propagande — apostolat. | | |

| | |
|---|---|
| *Fonctions d'évolution et de direction* (du Pouvoir spirituel) | Création de l'esprit social (fonction de naissance généralement transitoire).<br>Entretien de l'Unité sociale créée par l'esprit social (par l'étude des modifications continuellement nécessaires aux accidents de la vie) — Législation.<br>Développement de la Société : Sciences, Arts, Religion, Enseignement. |

∴

Des organes. — L'élément primaire de toute société est l'homme individuel ; mais il n'est pas le seul ; il en existe une série d'autres formés de collections d'individus, à peu près comme dans le corps des animaux il existe différents tissus composés de certaines combinaisons cellulaires.

Les divisions principales de ces groupes correspondent aux trois principes (dont le second est double) qui dominent toute la vie terrestre, savoir :

Celui propre à la *Nature :* la fatalité.

Celui propre à l'homme : le sentiment (instinctif et intellectuel) et l'intelligence (passive ou spontanée ; volontaire) ;

Et celui propre à l'Universel : la domination suprême sur toute la vie (à la fois fatal et volontaire, c'est-à-dire Providentiel).

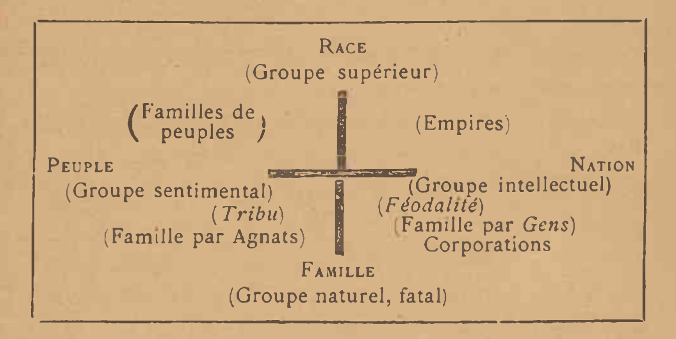
Au premier de ces principes correspond le groupe de la *Famille*, gouverné par la fatalité héréditaire ;

Au second : 1° le groupe de *Peuple* (dont l'esprit est dans la communauté de langage, de mœurs, de croyances, c'est-à-dire de sentiments).

2° Le groupe *Nation* dont l'esprit est le groupement consensuel et intellectuel d'intérêts (1).

Au troisième, enfin, le groupe *Race* dont l'esprit est dans la communauté de facultés supérieures.

Entre ces groupes s'en placent quelques intermédiaires dont il suffira d'indiquer les principaux dans le tableau synoptique suivant :




Toute société peut contenir un ou plusieurs de ces groupes à l'exclusion plus ou moins complète des autres, ce qui fait une première cause de différences entre les sociétés possibles. Mais il est encore une considération préliminaire qui prime l'examen de ces combinaisons :

Les groupes de famille, de tribu, de peuple, de race même, qui se rapportent à peu près complète-

(1) Le marquis de Saint-Yves, qui a magistralement éclairé ces définitions ordinairement si confuses, dit, dans la *France vraie* (2 vol., p. 293) : « Le mot *Nation* indique une faculté « de manifestation, celle d'un *Peuple* créant une image de sa « *volonté, bonne ou mauvaise*, une similitude de son Etat « social dans l'Etat politique. »

ment au principe de l'hérédité, dérivent de la Nature qui les rend invariables ; au contraire le groupe *Nation*, qui ne dépend que de l'intelligence humaine, peut être modifié par l'homme. C'est par la nation surtout qu'il est maître de l'organisation sociale, soit en y admettant les autres groupes dans la proportion qu'il lui plaît, soit même en en modifiant les organes spéciaux. Il est donc intéressant de pousser un peu plus loin l'étude de ce groupe.

Comme tout groupe humain, et sur le modèle de l'homme lui-même, la nation est naturellement trinitaire : Elle possède un *corps* (qui est l'ensemble des citoyens), une *âme* (sensible et intellectuelle) et un *esprit* — que nous préciserons mieux tout à l'heure. Mais le groupe Nation se distingue des autres en ce qu'il est plus spécialement destiné à l'*action* qui est vraiment sa raison d'être. Sa fonction surtout psychologique exigera donc un développement particulier des facteurs de la conduite humaine : les *Mobiles*, la *Conscience* et la *Volonté*, et par suite des organes correspondants.

Les mobiles naissent comme sentiments et sensations dans la masse des citoyens ; ils sont transmis à un centre que l'on nomme habituellement le *Gouvernement* (et trop souvent l'*Etat*, par une confusion de mots malheureux), lequel, faisant fonction de cerveau, délibère sur ces impressions, ordonne et fait exécuter.

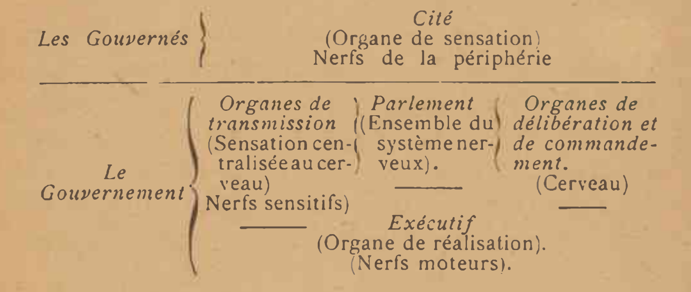
Ainsi, en langage moderne, et en affectant soigneusement à chaque organe un nom spécial, nous reconnaissons dans une Nation :

La *Cité*, ou ensemble des *citoyens* (trop souvent appelée Peuple, ou Nation), semblable aux nerfs de la périphérie ;

Le *Parlement* qui recueille les impressions, délibère et ordonne (semblable au cerveau).

L'*Exécutif*, qui accomplira l'ordre donné (analogue aux nerfs moteurs).

Ou, plus clairement, en tableau synoptique :




Ici encore, par conséquent, nous distinguons l'élément naturel, obligé, immuable, la *Cité*, et l'élément laissé à la libre disposition de l'homme, le *Gouvernement*.

C'est donc principalement en ce dernier qu'est l'initiative humaine, et par suite c'est la loi constitutive qui va nous occuper maintenant davantage.

## IV. — Constitution politique ou organisation, par l'homme, de la Nation.

On a dit plus haut que le groupe Nation se composait d'un corps, d'une âme et d'un esprit unis en vue d'une action commune. Or chacune de ces trois

parties de son organisme peut être gouvernée par plusieurs principes différents, de sorte que leur combinaison est susceptible d'une grande variété. Pour le faire voir, il faut revenir un peu sur l'anatomie de la Nation.

L'Esprit inspirateur de la conduite nationale est ce que l'on nomme communément l'*esprit public* (1) ; c'est la résultante des pensées individuelles dominantes.

Le corps de la nation se compose non seulement des individus, mais aussi des divers groupes sociaux reconnus plus haut.

Quant à son âme, ou partie motrice, elle est double :

En tant qu'elle se rapproche ou de l'Esprit public ou de quelque principe Universel, elle s'appelle l'*Autorité.*

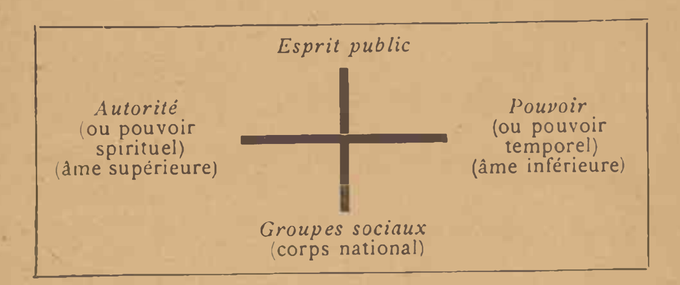
En tant qu'elle s'applique à la satisfaction immédiate des intérêts nationaux ou particuliers, elle est alors plus intellectuelle en même temps que plus rigoureuse ; c'est le *Pouvoir.*

Cette distinction est essentielle ; il suffit pour s'en rendre compte de remarquer que l'Autorité n'est rien autre que le *Pouvoir spirituel*, et le Pouvoir, celui qu'on oppose au premier sous le nom de *Pouvoir temporel ;* dans une organisation normale, au lieu

(1) Le fait que cet esprit peut être méconnu ou contraint par une tyrannie n'empêche point l'existence de l'esprit public comme esprit de la nation : c'est lui en effet qui dans ce cas cause la *révolution*, ou réaction de l'organisme national contre la maladie tyrannique.

d'entrer en lutte, ils doivent concourir harmonieusement à la santé nationale.

Le quaternaire de la constitution nationale est donc :




Voyons leurs variétés.

Chacun est quadruple, ayant pour sources l'un des trois Principes Universels : l'*Absolu* (Dieu), le *Réel* (la Nature) et le *Relatif* (l'homme) qui est double, intellectuel ou sensible.

1° *Variétés de l'esprit public :* on pourrait pousser plus loin encore cette analyse ; mais il va nous suffire de subdiviser une fois de plus l'Absolu seul, d'après les mêmes distinctions, c'est-à-dire en le considérant ou comme spirituel, ou comme humain, ou comme naturel : l'Esprit public nous offrira ainsi les variétés suivantes :

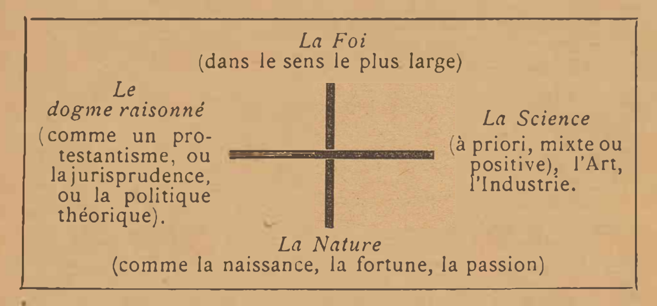
*Du principe réel.* — Désir de satisfaction des instincts primaires (Ex. : l'état primitif presque bestial).

*Du principe humain*
- *Intellectuel :* Désir de satisfaction raisonnée des besoins (la première industrie enseignée aux hommes par les dieux).
- *Sentimental :* Désir de satisfaction morale des besoins (la première organisation donnée par les demi-dieux et les héros).

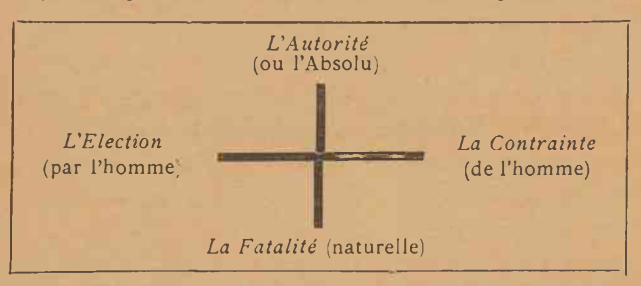
DU PRINCIPE ABSOLU
- *Naturel :* religion bornée aux éléments de la nature physique (les esprits élémentaires).
- *Humain :* religion s'adressant aux âmes des morts ou foi exclusive dans les facultés humaines (notre état actuel).
- *Spirituel :* religion monothéiste.

Nous pouvons passer plus rapidement la revue des autres parties constituantes de la Nation.

3° L'*Autorité* peut avoir quatre sources :




4° Les quatre Sources du Pouvoir temporel sont :




Quand il vient de l'Autorité, il est conféré par acclamation (Ex. : la dictature, l'élévation sur le pavois barbare, le pouvoir des héros, des demi-dieux et des Dieux aux temps primitifs).

L'élection raisonnée vient de considérations intellectuelles ou sentimentales (Ex. : l'avènement de la maison de Habsbourg à l'Empire d'Allemagne.)

La contrainte vient ou de l'usurpation directe par un despote (individuel ou collectif), ou de l'intrigue, ou de la force extérieure (comme une restauration).

Enfin le Pouvoir naît de la fatalité quand on le confie aux hasards de l'hérédité ou de la fortune.

5° Les *groupes sociaux* nous sont suffisamment connus par l'analyse précédente (1).

*
* *

Nous avons maintenant tous les éléments nécessaires pour juger des diverses variétés de constitution ; toutefois, il faut se borner ici à un très rapide aperçu de cette analyse, avec l'appui de quelques exemples :

Le problème constitutionnel comporte trois questions principales : A qui, par qui le Pouvoir sera-t-il conféré, et sous quelle forme ?

1re Question. A qui appartient le gouvernement ?

Quand il est confié spécialement au principe absolu qui régit l'esprit public, il devient absolu, une *Autocratie*, différente de la tyrannie en ce qu'elle est acceptée au lieu d'être subie, monarchique ou non,

---

(1) Il n'est pas inutile d'y ajouter la remarque suivante qui expliquera l'illusion des partisans convaincus de la *Commune* : Comme elle rassemble à la fois les quatre types de groupes sociaux, savoir : l'individu, la famille, la corporation et la Cité ; elle constitue une synthèse d'ordre primaire ; mais elle ne peut vivre indépendante si elle est prise comme élément d'une synthèse analogue de second ordre, la *Nation*. L'affranchir est créer l'anarchie des cellules dans l'organisme social.

en tous cas théocratique, de quelque façon. Telle fut, par exemple, la république de Robespierre, basée sur l'Absolu humain, la déesse Raison.

Si le gouvernement est attribué à l'Autorité, il forme une *Aristocratie* dans le sens le plus large du mot (gouvernement par les meilleurs), et l'on se rappelle que ce jugement des meilleurs offre quatre points de vue, de sorte qu'il peut y avoir autant d'aristocraties : ou des plus sages (théocratie), ou des plus courageux (noblesse d'épée, gouvernement militaire), ou des plus intelligents (noblesse de robe, gouvernement juridique), ou des plus habiles (noblesse financière, ploutocratie). — Il faut remarquer, du reste, que l'aristocratie n'est pas forcément le gouvernement de plusieurs (ou oligarchie) ; la *forme* en peut être variée comme pour chaque espèce.

L'attribution du gouvernement au Pouvoir temporel donne le gouvernement centralisateur par excellence, la dictature, le despotisme.

Enfin son attribution aux intérêts individuels correspond à l'Opportunisme dont la forme la plus nette est le Parlementarisme.

2e Question : Par qui est conféré le Gouvernement ? La réponse en a été donnée plus haut déjà par l'examen des sources du Pouvoir ; il suffit de rappeler qu'elles sont : ou l'acclamation, ou l'élection, ou l'usurpation, ou l'hérédité.

3e Question : Forme du gouvernement.

Enfin les quatre formes du gouvernement correspondront à l'attribution :

A un seul : ce qui donne la *Monarchie*.

A quelques-uns (individus ou groupes) : *Oligarchie.*

Aux délégués de tous : *Démocratie.*

A tous, directement : *Démagogie.*

Constitution générale. Toutes les variétés que nous venons de voir engendrer par la distribution, l'attribution, la forme des organes sociaux peuvent se combiner entre elles ; sauf peut-être quelques incompatibilités exceptionnelles. Ainsi l'on peut trouver des républiques aristocratiques et autocrates comme Venise ; des monarchies électives et tempérées, ou par l'aristocratie comme dans l'Ancien Empire d'Allemagne, dans l'Espagne après l'expulsion des Maures, etc., — ou des démagogies dictatoriales comme celle de 1793 en France ; comme la Commune de 1871, — ou tant d'autres variétés qui font l'étonnement de l'historien quand il n'en a pas la clef.

Il suffira de cette remarque pour donner une idée des nombreux genres de *Nations* possibles, sans s'arrêter à en faire la nomenclature ou le classement.

*
* *

Jusqu'ici nous n'avons encore examiné que les organes élémentaires et l'ensemble des grands systèmes de l'organisme ; pour achever l'organographie, il faudrait entrer maintenant dans le détail des appareils propres à chacune des fonctions que nous avons reconnues : mais le cadre de ce rapide aperçu ne comporte pas tant de développements ; il faut s'y borner aux principes les plus élémentaires. Laissons donc de

côté le surplus de l'organographie et arrivons au fonctionnement social.

### V. — Psychologie physiologique : Evolution

Les nombreuses variétés de constitutions constatées tout à l'heure sont dues à ce qu'une prépondérance généralement exagérée est accordée à l'un ou à plusieurs des éléments anatomiques ou des organes.

Cette exagération n'est pas toujours une anomalie, du moins pour les temps où elle se produit ; elle vient dans la plupart des cas d'une pondération naturelle, providentielle, de ces éléments, toute semblable à cet action de l'*Inconscient* que le philosophe Hartmann nous montre sans cesse occupé à réparer les troubles de l'organisme. En effet, chacun des éléments sociaux étant une individualité volontaire, douée de spontanéité, tend aisément à imposer aux autres la domination de sa personnalité, à établir un *despotisme*, une tyrannie. Cette tendance soulève des réactions plus ou moins violentes, plus ou moins tardives, mais inévitables, et qui, à leur tour, sont portées aux exagérations inverses.

On n'entrera pas ici dans le détail, d'étude au reste assez facile, de toutes ces fluctuations, mais il faut en rappeler la suite qui constitue précisément cette évolution dont nous avons déjà parlé précédemment.

L'histoire montre que les variations constitutionnelles produisent des oscillations chroniques que Vico le premier a fait ressortir, et qui ont été développées admirablement, depuis, par ses disciples Fabre d'Olivet et le Marquis de Saint-Yves.

Ce ne sont pas des cycles fermés qu'engendrent ces oscillations comme on pourrait le croire à la lecture trop rapide de ces maîtres, ou comme Cousin l'affirmait pour la philosophie. Leur cours trace dans le temps une spirale indéfinie dont chaque tour est pareil au précédent, mais relève vers l'Universel, vers la perfection absolue la courbe du progrès humain.

La suite de chaque spire n'a été tracée qu'en partie par la période quaternaire de Saint-Simon et de son disciple Comte qui n'en ont vu ni la fin, ni le début. Elle est réglée sur le double courant, indiqué déjà au commencement de ce travail, d'involution et d'évolution :

Le pouvoir spirituel s'impose d'abord par l'Autorité parce que les autres principes sont encore endormis ; d'où la Théocratie. C'est lui qui, par l'enseignement (la religion et les mystères avec l'initiation), appelle tour à tour à la vie un nombre toujours croissant d'individualités, produisant ici l'une après l'autre l'autocratie, l'aristocratie, la démocratie et la démagogie, s'effaçant de plus en plus, de gré ou de force, devant la spontanéité qui fait descendre la société de l'Autorité à la Liberté et à l'Égalité.

C'est alors que commence la portion la plus difficile mais la plus brillante aussi de ce magnifique processus, celle dont l'accomplissement est entièrement laissé à la volonté humaine : Période semblable à la crise que le papillon subit dans la chrysalide ; elle n'a pas de moyen terme : ou elle est mortelle, ou elle aboutit à cette expansion sublime qui de la chenille obscure et rampante fait un papillon éclatant comme

les fleurs dont il aspire le nectar, comme les rayons du soleil où il s'ébat joyeux, aimant et libre !

Cette crise est celle où se débat notre siècle, dans l'angoisse anxieuse que laisse la disparition du tuteur, l'incertitude de la voie, mais en même temps dans le triomphe glorieux, présomptueux même d'une majorité à son début qui sent naître les ailes émancipatrices.

C'est par la Fraternité, nous le savons, qu'elle peut se dénouer, c'est-à-dire par la convergence de toutes les forces vers l'Unité qui donne l'harmonie dans le multiple. Nous pouvons voir maintenant comment créer cette fraternité en résumant d'abord les causes du malaise qui troublent notre organisme.

### VI. — Adaptation de l'organisme a ses fins

La santé sociale peut être menacée, ou par le milieu ambiant; la guerre extérieure, — c'est la maladie la moins dangereuse quand l'organisme est sain et bien constitué; — l'Esprit qui fait son Unité lui donne, sous forme de patriotisme, la force d'y résister ou de le prévenir : il peut craindre même d'exagérer cette force en la tournant au militarisme ambitieux, conquérant, qui est un autre genre de maladie grave.

La santé sociale peut être troublée aussi, comme on vient de le dire, par un des éléments sociaux, individus ou organes ; c'est ce qui produit la *conspiration*, l'usurpation, la guerre civile.

Une troisième cause de malaise est le défaut d'adaptation de l'organisme aux besoins nouveaux qui

naissent avec la croissance de l'Être social. C'est ce qui engendre les *révolutions ;* elles ont pour but de remplacer l'organisateur, le gouvernement, qui en se faisant despotique s'est mis en antagonisme avec la conscience sociale.

La révolution, dont la conspiration n'est souvent qu'une forme prématurée, un avant-coureur, ne peut être évitée que si le gouvernement accomplit entièrement sa mission. Elle est triple, comme le fonctionnement social :

Economique, juridique et pédagogique ;

Assurer la nourriture du corps social et de chacun de ses éléments ; veiller à l'équilibre mobile, au fonctionnement matériel ou intellectuel de tous les organes, comme un ingénieur veille à la marche de la machine ; faciliter l'évolution spirituelle, l'évolution tant de chaque élément social que de l'ensemble de l'organisme.

Cette mission dépasse de beaucoup le problème de la constitution politique ou de son observation. Il y faut tout un supplément de connaissances, d'observations, de qualités qui constituent la science et la morale sociales, ou d'un seul mot, la *sagesse* sociale. C'est en elle qu'est la solution des grands problèmes de la Propriété, de l'Hérédité, de l'Organisation du travail, de l'Instruction publique et autres *questions sociales*.

Mais on a dit déjà que cet essai devait se borner au problème politique de la constitution dont le but est avant tout d'assurer le jeu régulier des organes sociaux. Parmi eux sera l'organe mental, seul compétent pour résoudre d'une façon pratique, et en tous

temps, les problèmes si complexes et si variables des diverses fonctions.

Bornons-nous donc à chercher par quel moyen on peut assurer à la *mens sana*, le *sanum corpus* qui lui est nécessaire, à cette époque redoutable que nous traversons, comment on peut réaliser la Fraternité dans la Constitution.

Le moyen peut s'en résumer dans une formule simple qui ressort d'elle-même de tout ce qui précède : *Tout orienter vers l'Universel.*

Donc : 1° dresser l'organisme social sur le plan de tout organisme naturel, c'est-à-dire le constituer d'un corps, d'une Ame double et d'un Esprit.

2° Maintenir l'équilibre des organes tant en protégeant le libre fonctionnement de chacun d'eux qu'en conservant entre eux la hiérarchie indiquée par le fonctionnement de l'ensemble.

3° Imprégner toute cette création d'un esprit toujours tendu vers le désir du perfectionnement.

Il est aisé, du reste, de se rendre compte de cette orientation commune en reprenant les distinctions fournies par notre analyse anatomique (1).

1° L'esprit public deviendra l'Intelligence dirigeant les instincts en se guidant sur la raison inspirée par l'Absolu.

2° L'âme morale de la Société ou Pouvoir spirituel aura pour formule : La Science gouvernant la Nature par un Dogme raisonnable, illuminé par la Foi (ces

(1) Le lecteur pourra, pour plus de clarté, suivre l'énumération suivante sur les tableaux anatomiques donnés plus haut Sources de l'Esprit public, etc...

mots de Science, Dogme et Foi, étant entendus dans leur sens le plus large).

3° L'âme intellectuelle de la Société ou Pouvoir temporel imposera la contrainte à la fatalité des lois naturelles en se fondant sur l'élection libre inspirée par l'Autorité.

4° La Nation, fondée sur les sentiments du Peuple, inspirée de son rôle dans la Race, disciplinera l'Individu par la famille et la corporation à la vie sociale, afin de l'élever jusqu'à la participation volontaire à la vie universelle, et, par là, de satisfaire la finalité propre de l'Homme ou sa mission dans la Nature.

Par ce dernier terme, la liaison de l'individu à l'Universel est complète, de sorte que la formule générale de l'Orientation se trouve être :

Inspiration de l'Autorité par l'Absolu.

Consécration du Pouvoir par l'Autorité.

Direction par le Pouvoir du corps social qui, ainsi, devient l'expression actuelle et progressive de l'Absolu.

Mais cette formule, que nous ne pouvions restreindre sans la mutiler, embrasse les problèmes de la Sagesse sociale aussi bien que ceux de la Politique constitutionnelle ; revenons à ces derniers pour voir ce qu'elle renferme d'immédiatement applicable à leur solution.

## VII. — Conclusions pratiques

Les deux premiers Principes sociaux, l'Esprit public et le Pouvoir temporel, n'ont pas de forme, c'est-à-dire qu'il ne peut y avoir actuellement d'institution qui les impose. La Constitution n'a envers eux qu'un devoir : leur assurer la liberté la plus absolue, l'indé-

pendance complète. comme aux principes inspirateurs ; qu'un droit : leur refuser l'exercice d'aucun *pouvoir temporel*, puisqu'ils sont d'essence spirituelle.

C'est là une nécessité sociale des plus pressantes, car c'est dans ces pouvoirs qu'est la lumière de la conscience sociale ; on peut dire que notre trouble actuel vient en premier lieu de l'obscurcissement de cette lumière, dû précisément à la période que nous avons à traverser. Le pouvoir spirituel est à refaire.

Une réforme politique très simple peut suffire à la renaissance qui lui convient, c'est l'affranchissement de nos universités : on leur doit la vie indépendante par *la Propriété*, par le droit d'acquérir et de posséder (sauf à le limiter, si l'on veut, aux valeurs industrielles ou d'État, ce qui préviendrait l'improductivité économique des biens universitaires).

Il faudrait ensuite, et aussitôt que possible, rattacher à ces universités régionales toute église, toute manifestation philosophique, scientifique ou artistique (ce qui se pourra faire notamment par le droit de vote sur les questions intellectuelles et morales de la Société), de façon à constituer comme un corps spirituel assez affranchi des besoins temporels pour en éclairer en toute indépendance la satisfaction normale.

Enfin l'organisation de l'enseignement public à tous degrés (mais l'enseignement théorique seul) doit appartenir à ce pouvoir spirituel (1).

---

(1) C'est en vue de cette résurrection d'un Pouvoir spirituel nouveau que l'auteur a entrepris de proposer d'abord un programme d'instruction synthétique dans l'ouvrage en cours de

.
. .

Quant au *Pouvoir judiciaire*, qui est comme une puissance mixte entre le pouvoir spirituel et celui temporel, l'indépendance qui lui est nécessaire ne peut aller jusqu'à la liberté absolue de l'Autorité. Elle sera assurée suffisamment si son organisation étant fixée par la constitution, son recrutement étant autonome (ou électif sur une liste de capacités désignées par lui), son indépendance est assurée non par la propriété, mais par une quote-part, fixée aussi par la constitution, du budget national.

.
. .

Reste l'organisation du Pouvoir temporel.

Remarquons d'abord qu'il doit, par similitude avec l'organisme humain, respecter la liberté de l'organisme corporel de la société : les fonctions nutritives doivent avoir leur direction propre (leur Inconscient, qui constitue la fonction végétative du corps animal), elle sera par exemple dans les syndicats, les corporations ou tout autre organisme économique directeur. Mais cette liberté ne peut être absolue comme celle du pouvoir spirituel ; elle est trop exposée aux passions dont le retentissement peut troubler l'organisme ; il y faudra donc une certaine dépendance, tant protectrice que répressive, dont la mesure sera fixée par la constitution.

Le Gouvernement proprement dit doit être conformé sur le type de la volonté : il lui faut autant d'organes

---

publication sous le titre d'*Enseignement intégral*, et ensuite l'institution détaillée de l'université proposée dans l'ouvrage en préparation : *Fraternité ou la Mort*.

que de fonctions, lesquelles sont, on se le rappelle :

1° Recevoir les impressions du corps des citoyens ;

2° Délibérer sur ces impressions ;

3° Ordonner ;

4° Faire exécuter.

Dans nos sociétés actuelles, nous confions au parlement à la fois la transmission des émotions, la délibération et l'ordonnance ; c'est confondre les fonctions des nerfs sensitifs et du cerveau, remplacer, par conséquent, la fonction supérieure de celui-ci par de simples actions réflexes comme celles qu'exercent les ganglions.

C'est à peu près supprimer le cerveau.

Les députés de la nation entière (qui sont les nerfs sensitifs) ne doivent exprimer que les sensations, les besoins, les désirs de la Cité : ils ne doivent pas être compétents pour les régler.

C'est à un corps spécial, aussi étranger que possible aux émotions publiques, que doit appartenir la délibération et l'ordre qui constitue l'âme de la volonté : le recrutement de ce corps que nous nommerons ici *Chambre haute* plus rapproché des facultés supérieures, du Pouvoir spirituel, doit être fait plus soigneusement ; il faut, par conséquent, qu'il soit plus complexe et emprunté à des organes de second ordre.

On proposerait donc ici que cette Chambre haute soit nommée non par les individus, mais par les groupes nationaux et sociaux (corporations, syndicats, magistrature, Chambre des députés, université, etc.). Le Pouvoir exécutif y aurait aussi ses représentants et, en outre, cette Chambre nommerait elle-

même un certain nombre de membres à son choix, pris où il lui conviendrait. Elle serait partagée en trois sections correspondant aux trois pouvoirs : économique, temporel et spirituel, distinguées par la proportion des représentants correspondant aux mêmes principes : c'est-à-dire que dans la section économique, par exemple, les représentants du corps économique seraient en plus grand nombre (dans une proportion à fixer) et ainsi des autres sections.

La Chambre des députés devant exprimer continuellement l'opinion publique devrait être permanente, nommée au suffrage universel direct, mais avec voix proportionnelles au nombre de suffrages obtenus par chaque député et renouvellement partiel. En outre, chaque député aurait son mandat tracé par des cahiers généraux ouverts en chaque commune et synthétisés par le moyen employé autrefois. Cette Chambre formerait, en un mot, des États généraux permanents. Leur rôle consisterait dans l'exposé de doléances, le contrôle de l'économie publique, et, si l'on veut, la sanction des lois par referendum comme il va être dit, mais en aucun cas leur confection.

C'est à la Chambre haute seule, sur la demande de celle des députés, ou sur sa propre initiative que doit revenir la discussion de la loi. Préparée dans la section compétente, elle ne serait arrêtée que par les trois sections réunies, et sanctionnée par la Chambre des députés auprès de qui s'exercerait ainsi une sorte de referendum public.

Les ministères et tous les officiers délégués du Pouvoir exécutif seraient au choix exclusif du chef de ce

Pouvoir, sans qu'il ait à les prendre dans le Parlement.

L'ensemble de ces institutions gouvernementales sera facilement aperçu par le tableau suivant :

POUVOIR SPIRITUEL (*Universités indépendantes*)
(Centres régionaux et fédérés de la vie spirituelle)

POUVOIR TEMPOREL

**CHAMBRE HAUTE**

élue par les corps sociaux (syndicats, etc.
Pouvoir exécutif et Université)
permanente, — partiellement renouvelable
faisant fonction de Corps législatif
au moyen de trois sections :

ECONOMIQUE | POLITIQUE | INTELLECTUELLE

| | | | |
|---|---|---|---|
| **POUVOIR EXÉCUTIF**, confié à un chef unique élu par tout le Parlement réuni Nommant tous les fonctionnaires des administrations déléguées et les ministres qui les commandent (à l'exception de celui de la Justice). | Conseils supérieurs de chaque Directeur | Jurisconsultes. (Conseils juridiques) | **POUVOIR JUDICIAIRE**, régi par un grand chef aidé d'un Conseil. |
| | Direction et Inspection | Magistrats | Se recrutant et s'administrant soi-même, (Entretenu par une quote-part fixe du budget public). |
| (3 sortes de fonctions et de délégués). | Exécution par les fonctionnaires). | Praticiens | (3 sortes de fonctions et de délégués). |

**CHAMBRE DES DEPUTES**

ou *Etats Généraux permanents*, au Suffrage universel direct. — avec voix proportionnelles, —
mandat non impératif tracé par cahiers publics.
Renouvellement partiel
Ayant : la présentation des doléances,
le contrôle du budget,
la sanction des lois

CORPS ÉCONOMIQUE ou Cité)
avec organisation économique autonome en Syndicats, chambres, corporations, etc... (sauf l'approbation du Parlement.

Tours, imp. E. ARRAULT ET Cie.